

Groupement Paroissial

Marly-le-Roi / Le Pecq
L'Étang-la-Ville
Le Port-Marly
17 bis rte St-Cyr 78160 Marly-le-Roi

Dominic@les

26 mars 2017 - n° 25
4^{ème} dimanche de Carême
1 S 16,1-10 / Ps 22 / Ep 5,8-14 / Jn 9,1-41

Phare ? Bougie ? Soleil ?

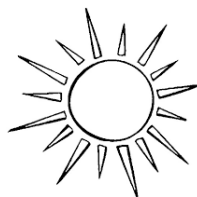
Aujourd'hui, Jésus nous dit : « Aussi longtemps que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde ». Quelle forme de lumière prend-il dans nos vies ?

Parfois notre relation à Dieu est faite de *brefs moments* heureux, consolants, qui reviennent occasionnellement. Comme la lumière d'un phare dans la nuit : un éclair de la présence de Dieu se fait, plus ou moins régulier, toujours rassurant mais bien fugace dans les ténèbres.



D'autre fois, la présence de Dieu dans notre vie est moins intense, plus continue et peut-être *assez fragile*. A l'image de la flamme d'une bougie, qu'un coup de vent inhabituel risquerait d'éteindre.

Nous aimerions que Dieu dans nos vies soit un soleil. Une lumière *concrète*, certaine, *forte*, chaleureuse, de *tout instant*. Et cela arrivera ! Lors de la vie éternelle nous serons illuminés en plénitude par la présence et l'amour de Dieu.



En attendant, comment grandir peu à peu vers la pleine lumière de Dieu ? A l'exemple de l'**aveugle-né** : en nous laissant *guérir* de nos aveuglements, de nos péchés, de nos souffrances. Et même plus encore ! Jésus conduit l'aveugle-né plus loin que la guérison miraculeuse, il l'invite à la **foi**. C'est la *Lumen Fidei* (Lumière de la Foi) pour reprendre le titre d'une encyclique récente : « Celui qui croit, voit ; il voit avec une lumière qui illumine tout le parcours de la route, parce qu'elle nous vient du Christ ressuscité » (Pape François, *Lumen Fidei*, n° 1).

C'est en croyant au Christ que nous le laissons de plus en plus illuminer nos vies. En ce temps de Carême, puissions-nous être allégés de nos fautes par la confession, de nos aveuglements par la lumière de Pâques qui approche et pouvoir à notre tour nous écrier : « **Je crois, Seigneur !** »

Abbé Bertrand d'Abzac

Pourquoi se confesser ?

Parce que le Christ nous le demande. Après sa résurrection, Jésus institue le sacrement du pardon et de la réconciliation en disant à ses apôtres : « *À qui vous remettrez ses péchés, ils seront remis ; à qui vous maintiendrez ses péchés, ils seront maintenus.* » (Jn 20, 23)

Pourquoi demander pardon à Dieu ? Parce que nous l'avons offensé en ne répondant pas à son amour. Créés à son image pour vivre avec lui et pour lui, nous l'oublions, nous faisons la sourde oreille, nous le trompons. Dieu ne veut que notre bonheur. Et nous, nous préférons vivre sans lui ou contre lui : voilà notre péché.

Est-ce que Dieu pardonne tout ? Oui, Dieu pardonne tous les péchés. Aucun péché ne dépasse sa capacité de pardonner. Dieu est prêt à tout pardonner si nous lui demandons pardon en regrettant le mal commis : « *Si notre cœur nous accuse, Dieu est plus grand que notre cœur* » (1 Jn 3, 20).

Pourquoi avouer ses péchés à un prêtre ? Le prêtre a reçu du Christ, par l'Église, le pouvoir de pardonner les péchés. Comblé de la miséricorde du Père, il accueille le pécheur et l'écoute avec respect, miséricorde et bienveillance. A travers lui, c'est Dieu lui-même qui console, libère, éclaire et exhorte.



Certains estiment pouvoir demander pardon directement à Dieu. Ce n'est pas faux pour les péchés véniels, c'est-à-dire les péchés de moindre importance. En revanche, la confession est indispensable en cas de péché grave. **L'Église demande à tout chrétien de se confesser au moins une fois par an.**

Que va penser le prêtre ? La peur d'être jugé par le prêtre est un frein tenace qui empêche de se confesser. Pourtant, le prêtre est lui aussi rempli de faiblesse, il sait d'expérience combien il est difficile parfois de se confesser. Aussi, au lieu d'écraser le pécheur qui s'accuse d'une faute dont il a honte, il va plutôt se réjouir de voir le Christ en train de l'en libérer : « *Il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit.* » (Lc 15, 10)

Et si je n'ai aucun péché à me reprocher ? Ou bien vous êtes parfait ou bien votre conscience a besoin d'être éclairée par la Parole de Dieu : « *Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous égarons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. Si nous reconnaissons nos péchés, lui qui est fidèle et juste va jusqu'à pardonner nos péchés.* » (1 Jn 1, 8-9).

Et si j'attendais d'être mieux préparé ? Pourquoi passer à côté de la grâce qui vous est offerte aujourd'hui ? « *Aujourd'hui écoutez-vous sa parole ? Ne fermez pas votre cœur.* » (Ps 94, 7-8) St Paul exhortait ainsi les premiers chrétiens : « *Nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu* » (2 Co 5, 20).

**DIMANCHE DU PARDON, 26 MARS
ST-THIBAUT**

14h-17h30 **Confessions et prière dans l'église**
Prolongation conviviale à la crypte

17h30-18h Vêpres et Salut du Saint-Sacrement

Alors n'hésitez pas à venir vous confesser à l'approche de Pâques ! Les prêtres sont là pour vous accueillir et vous aider.

EN MARCHÉ VERS PAQUES 2017



▶ **Samedi 25 mars, 9h au dimanche 26 mars 9h : 24h pour Dieu**
(cf. flyer blanc)

▶ **Dimanche du Pardon, ce dimanche 26 mars à St-Thibaut :**

14h - 17h30 **Confessions individuelles et prière** dans l'église

Prolongation conviviale (café, gâteaux... dans la crypte).

17h30 - 18h Vêpres et Salut du Saint-Sacrement.

▶ **Poursuivons notre élan de générosité pour la Syrie**, ce pays si meurtri par tant d'années de conflits. Don à déposer dans la boîte aux lettres de l'église St-Thibaut ou du presbytère St-Vigor avec la mention « Syrie », en espèces ou en chèque à l'ordre de la Paroisse de Marly-le-Roi.

▶ **Chemin de croix, tous les vendredis de Carême :**
de 14h à 14h30 à St-Thibaut.

*Conférence
de Carême*

5^{ème} *conférence des vendredis de Carême :*

VENDREDI 31 MARS à 20h30, église St-Thibaut

« **Retrouver le sens du politique** »

par le p. Matthieu Rougé (professeur au Collège des Bernardins, ancien aumônier des parlementaires).



2 AVRIL : COLLECTE POUR LE C.C.F.D., TERRE SOLIDAIRE

Le **dimanche 2 avril** lors de sa quête annuelle, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire sollicitera notre contribution afin de faire vivre les 753 projets de développement qu'il soutient dans 63 pays du Sud et d'Europe de l'Est.

C'est en vue de cette quête impérieuse que des enveloppes sont distribuées ce week-end aux portes des églises. Merci pour votre soutien.

PÈLERINAGE VERS SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

L'Association *Paroisses en Chemin* vous invite à venir découvrir le projet de pèlerinage année 8, du dimanche 22 octobre au lundi 31 octobre 2017.

Réunion de présentation **vendredi 28 avril**, 20h30, crypte de St Thibaut.

Le plus dur n'est pas de partir mais de le vouloir, écrivait Jean Debruyne.

Contact : Catherine Delaporte 06 80 12 94 22 cath_delaporte@yahoo.fr



*500 ans
de Réforme*

« ENSEMBLE, TEMOINS DE L'EVANGILE AUJOURD'HUI »

C'était le titre du colloque œcuménique qui s'est tenu le 21 janvier 2017 au Pecq. Les actes ont été publiés et sont disponibles au presbytère St-Vigor pour la somme de 6 €.

Agenda

D. 26/03	14h-18h	Dimanche du Pardon	St-Thibaut
	20h30	Concert des chorales <i>À Cœur Joie</i>	Eglise St-Thibaut
M. 28/03	11h30	Panini des collégiens et lycéens	Aumônerie 6 rue H. Bouilhet
J. 30/03	15h	Célébration pénitentielle église St-Germain	St-Germain-en-Laye
	20h45	Célébration pénitentielle église St-Léger	St-Germain-en-Laye
V. 31/03	20h30	Conférence de Carême <i>Retrouver le sens du politique</i> avec le p. Matthieu Rougé	Eglise St-Thibaut
S. 1 ^{er} /04	9h-13h30 14h30-19h	Don du sang	Centre Fontenelle Marly-le-Roi

Cette semaine, nous prions :

Pour les catéchumènes en marche vers Pâques

pour les défunts : Pierre Brousse, Daniel Delautre, Elie Cestac,

et à l'intention de :

Samedi 25, 18h30 St-Thibaut : Bruno et Marie-Josèphe Lefèvre

Dimanche 26, 10h30 St-Thibaut : Daniel Holveck, Nicole Méranger,
Famille Boulet-Bernard et Laurence

Lundi 27, 18h30 Ste-Amélie : Jeanne Vernhes

Vendredi 31, 9h St-Thibaut : Madeleine Journeau

Groupement paroissial Marly-le-Roi / Le Pecq / L'Etang-la-Ville / Le Port-Marly

secretariat@marly-catholique78.fr 01 39 58 49 00 - Site : marly-catholique78.fr

Accueil St-Vigor : lundi au vendredi : 10h-12h / 15h-17h et samedi de 10h-12h

Permanence et/ou confession avec le p. Olivier de Rubercy, sans RV :

vendredi de 18h-19h30 au presbytère St-Vigor

Confessions : samedi de 17h30 à 18h30 église St-Thibaut